

Paris, le 1^{er} septembre 2026

Une instance nationale indépendante et permanente pour accompagner les personnes victimes de violences sexuelles dans l'Église

Pour poursuivre la mission de l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (Inirr), dont le mandat a pris fin ce lundi 31 août, les évêques de France ont voté, lors de leur dernière Assemblée plénière, la mise en place d'un réseau national d'accompagnants coordonné par une instance indépendante, pour accompagner des personnes victimes de violences sexuelles commises par un clerc ou un laïc missionné par un évêque lorsqu'elles étaient mineures, et qui expriment le souhait de vivre des démarches restauratives.

Ce mardi 1er septembre, l'Instance nationale indépendante d'accompagnement des victimes dans l'Eglise (Iniave) démarre donc sa mission d'accompagnement des personnes victimes, en s'appuyant notamment sur les pratiques de la justice restaurative. « *Sa mission est aussi de constituer et de coordonner le réseau d'accompagnants bénévoles ou salariés et d'en élaborer la charte éthique, le programme de formation et le référentiel d'accompagnement, y compris le barème de la contribution financière*, précise Mgr Gérard Le Stang, évêque d'Amiens et président du Conseil national pour la protection des mineurs de la Conférence des évêques de France. *Comme nous l'avons souhaité, voté et annoncé avec tous les évêques, un groupe témoin de personnes victimes sera associé à ce travail* ». En parallèle de cette mise en œuvre, l'Inirr restera active plusieurs mois, pour accompagner jusqu'au bout du processus les personnes qui l'ont saisie avant le 31 août.

La présidence de l'Iniave, structure désormais permanente et financée par cotisation obligatoire de tous les diocèses de France, est confiée à Madame Sophie Darbois, magistrate honoraire. Le secrétariat général et le porte-parolat est assuré par Monsieur Stéphane Jacquot, juriste spécialiste de la justice restaurative et ancien membre associé de l'Inirr. Madame Anne-Isabelle de Prin est secrétaire générale adjointe (voir biographies ci-dessous).

Dès aujourd'hui, il est possible de saisir l'Iniave aux adresses suivantes : par mail à contact@iniave.fr ou par voie postale au 45 rue saint Lambert 75015 Paris. Le site www.iniave.fr sera mis en ligne dans les prochaines semaines.

Information aux journalistes : vous serez invités à une rencontre avec l'Iniave début octobre. D'ici là, des interviews avec Stéphane Jacquot, secrétaire général et porte-parole de l'Iniave, peuvent être organisées à votre demande.



Sophie Darbois

Titulaire d'une maîtrise en droit privé de l'Université Paris-Nanterre et d'un diplôme d'études approfondies en droit pénal et procédure pénale de l'Université Paris-Assas, Sophie Darbois a intégré l'École nationale de la magistrature en 1981.

Elle a effectué toute sa carrière comme magistrat du siège, successivement dans des tribunaux d'instance et de grande instance et en cours d'appel, avant de rejoindre la Cour de cassation comme conseiller et, en dernier lieu, conseiller doyen de la chambre commerciale, financière et économique.

L'exercice des fonctions, notamment, d'assesseur aux audiences correctionnelles et en cour d'assises, puis de présidente d'un tribunal correctionnel, l'a amenée à juger durant plusieurs années des dossiers de violences sexuelles, et celles de juge des tutelles et de juge aux affaires familiales l'a sensibilisée aux personnes en situation de vulnérabilité et de conflit.

Magistrat honoraire depuis le 1er janvier 2024, elle a été, de septembre 2023 à août 2026, membre du Collège de déontologie des magistrats de l'ordre judiciaire.

Elle rejoint l'instance en qualité de présidente.



Stéphane Jacquot

Stéphane Jacquot est juriste, diplômé de l'université Panthéon-Sorbonne et de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice.

Cadre de la fonction publique, il a débuté sa carrière au ministère de l'Intérieur avant de rejoindre le Conseil d'État. Il a ensuite intégré le ministère de l'Agriculture où il a occupé successivement les fonctions de chargé de mission, de chef de cabinet, puis de responsable des relations institutionnelles.

Spécialiste de la justice restaurative, il a fondé en 2010 l'Association nationale de la justice réparatrice et est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet.

Il a apporté son expertise en matière de reconnaissance et de réparation auprès de la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis

par les Harkis et de l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (Inirr) dont il a été membre associé.

Engagé dans la vie locale, il est maire-adjoint de Châtillon (92) - et conseiller territorial. Il rejoint l'instance en tant que secrétaire général et porte-parole.



Anne-Isabelle de Prin

Après une mission humanitaire en Argentine, Anne-Isabelle de Prin a débuté sa carrière au sein de l'association *Aux captifs, la libération*, où elle a exercé pendant neuf ans différentes responsabilités d'encadrement d'équipes intervenant auprès de personnes en grande précarité et en situation de prostitution.

Titulaire d'un master spécialisé en Management et gestion des organisations de l'ESSEC, elle a rejoint ensuite des fonctions de direction au sein de l'Association d'aide pénale, puis de la Sauvegarde de Seine-Saint-Denis.

Son parcours l'a conduite à accompagner des personnes confrontées à des situations de grande vulnérabilité, à diriger des équipes pluridisciplinaires intervenant auprès de victimes de violences et d'auteurs d'infractions et à développer des dispositifs en partenariat avec les autorités judiciaires et les collectivités territoriales.

Elle rejoint aujourd'hui l'instance en qualité de Secrétaire générale adjointe.

[VIDEO] Trois questions à Stéphane Jacquot, secrétaire général et porte-parole de l'Iniave

